

*Initiatives ministérielles*

universités, d'une part, et le secteur privé, d'autre part, dans le domaine de la recherche scientifique. Je tiens à souligner toute l'importance que le gouvernement accorde au soutien du secteur scientifique et technologique du Canada.

Je corrigerai d'abord une erreur. La députée d'Ottawa-Ouest a parlé des réductions au niveau des cadres supérieurs du CNRC. Elle soutient que treize personnes se sont ajoutées à l'effectif des cadres supérieurs. Elle compare cette augmentation à la décroissance de l'effectif du CNRC à d'autres niveaux. J'ai des précisions à lui fournir. Depuis novembre 1989, il y a eu une réduction de quatre postes de directeurs administratifs au niveau de la vice-présidence du CNRC. La députée n'a qu'à se reporter à la page 63 de la Partie III du Budget des dépenses. Je la lui montrerai quand j'en aurai terminé. Il y a eu une réduction au niveau des cadres supérieurs et du personnel de direction. Soit qu'elle a mal interprété les documents ou qu'elle avait besoin que je lui donne cette explication. Je l'incite à consulter la page 63 du Budget des dépenses.

L'autre point que je voulais mentionner est plus fondamental. Il s'agit du fait que la contribution du gouvernement aux sciences et à la technologie a augmenté en proportion des dépenses de programmes depuis que nous sommes arrivés au pouvoir. Quand nous avons pris le pouvoir, la proportion des dépenses consacrées aux sciences fédérales était d'un peu plus de 4 p. 100 de ses dépenses au titre des programmes; elle est aujourd'hui de presque 5 p. 100. Pourtant, en ce moment, les pressions sont intenses, le gouvernement est de plus en plus sollicité et il doit contrôler ses finances. Les dépenses pour les sciences et la technologie se sont accrues dans cette proportion. Les députés de l'opposition perdent de vue la situation d'ensemble, et je dois l'exposer à la Chambre pour rappeler aux députés que nous prouvons, par nos dépenses, que les sciences et de la technologie sont très importantes à nos yeux.

Je voudrais maintenant commenter systématiquement ce que nous faisons. Tout d'abord, le défaut des interventions que les députés de l'opposition ont faites aujourd'hui, c'est qu'ils mettent le CNRC sur une sorte de piédestal et lui font ainsi du tort. Ils le portent aux nues. Le député de Kingston et les Îles nous a lu aujourd'hui de merveilleuses citations. J'écoute attentivement quand il

cite des proconsuls d'un autre siècle. Il donne de bonnes citations, dont j'aime bien profiter. L'une, contre la réorganisation, disait qu'il ne fallait pas réorganiser parce que ce peut être très dur pour la vie et la santé d'une institution. Je voudrais parler de cela. Une organisation meurt si elle ne change pas, si elle ne se renouvelle pas, si elle n'améliore pas sa situation à l'intérieur de la société dont elle fait partie. Nous encourageons les réorganisations, c'est évident, et je vais montrer comment nous nous y prenons.

Il ne faut pas élever cet organisme sur un piédestal, bien haut au-dessus du tumulte de la vie quotidienne, non. Nous ferons en sorte que le CNRC contribue plus que jamais auparavant à relever les plus importants défis qui se posent à la nation. Nous voulons le voir à l'avant-garde de ces travaux et non emprisonné dans une tour d'ivoire. En fait, nous avons pris des tas de mesures pour faire de cette vision une réalité.

Avec notre appui, par exemple, le conseil du CNRC s'attache à faire de cette institution un des principaux organismes canadiens chargés de promouvoir notre compétitivité économique. C'est un autre sujet dont personne n'a parlé. Le ministère dont je suis responsable s'occupe de la compétitivité industrielle. Personne n'a mentionné la concurrence. Les députés d'en face veulent protéger ces institutions des changements. Or, pour que celles-ci tiennent bon et se sentent utiles, elles doivent stimuler la compétitivité économique du pays, et c'est ce que le gouvernement cherche à accomplir.

Le CNRC a de quoi être fier de son histoire, mais il ne peut prospérer en tant que monument aux réalisations du passé. Nos collègues d'en face ne veulent pas qu'on y touche, mais ce n'est pas notre façon de voir les choses. Le conseil doit demeurer une ressource nationale qui nous aidera à répondre aux besoins les plus pressants du pays.

La députée d'Ottawa-Ouest a parlé de moral, qu'elle considère malheureusement comme quelque chose de figé. Elle prétend que tout changement nuira au moral. Elle connaît bien le conseil, mais je ne crois pas que les institutions partagent son avis. La plupart d'entre elles estiment que, si les changements apportés offrent un avenir à long terme plus sûr et plus cohérent, leur moral s'en trouvera amélioré.